Ecrit par Echo du Mardi le 12 octobre 2021

MAISON à VILLES SUR AUZON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par Echo du Mardi le 12 octobre 2021

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 12 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Maître Caroline BEVERAGGI,
membre de la SCP PENARD OOSTERLYNCK BEVERAGGI,
avocat au barreau de CARPENTRAS,
21 Rue de l'Observance, 84200 CARPENTRAS
Tél. : 04.90.63.16.00 – secretariat@penard-oosterlynck.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

A VILLES SUR AUZON (84570), 166 La Draille Etroite,
Une maison d'habitation de 120 m² élevée de trois étages sur rez-de-chaussée figurant au cadastre Section AC n° 601, pour une contenance de 60ca.

Mise à prix :
42.000,00 € (quarante-deux mille euros)



VISITE : LE MERCREDI17 NOVEMBRE 2021 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE, effectuée par

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 octobre 2021

Maitre Pierre TREMOULET, huissier de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).
L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 23 NOVEMBRE 2021 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.
DESCRIPTION : Une maison d'habitation de 120 m² élevée de trois étages sur rez-de-chaussée comprenant :
Au rez-de-chaussée : cuisine, séjour,
Au premier étage : salle de bains avec wc, 1 chambre,
Au deuxième étage : 3 chambres, wc,
Au troisième étage : 2 chambres, salle d'eau avec wc.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation : Le bien est libre de toute occupation.
Conditions de la vente :
Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
– Maître Caroline BEVERAGGI, membre de la SCP PENARD OOSTERLYNCK BEVERAGGI, avocat poursuivant la vente, 21 rue de l'Observance, 84200 CARPENTRAS – Tél. : 04.90.63.16.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
-Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé.
-Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.
Fait et rédigé à Carpentras,
Le 06 octobre 2021
Caroline BEVERAGGI
3952114

Publié le 12/10/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !